



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

investissements

Question écrite n° 78443

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le financement du « geste fiscal » en faveur de l'investissement annoncé par le Gouvernement. Une série de mesures, estimées à 2,5 milliards d'euros, ont été annoncées pour relancer l'investissement public et privé. L'impact budgétaire serait de 500 millions d'euros qui seraient financés par des baisses de dépenses. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quels chapitres budgétaires seront affectés par cette baisse de dépenses et à quelle hauteur.

Texte de la réponse

Le plan de soutien à l'investissement présenté par le Premier ministre le 8 avril 2015 contribuera à la reprise de l'activité économique et aura ainsi indirectement des effets d'entraînement positifs sur les finances publiques. Il repose notamment sur : - une mesure fiscale destinée à soutenir l'investissement industriel productif, consistant en un amortissement exceptionnel de 40 % des investissements permettant de réduire immédiatement l'impôt sur les bénéfices, - un abondement du budget de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) pour accroître le financement des travaux de rénovation énergétique, - la possibilité pour les collectivités locales de solliciter des prêts à taux zéro auprès de la caisse des dépôts et consignations afin d'obtenir un versement anticipé du fonds de compensation de la TVA, - un soutien à l'investissement des régions en s'appuyant sur les contrats de plan Etat-région. En parallèle, l'épargne des Français sera réorientée vers les entreprises qui investissent, qu'il s'agisse des nouveaux contrats d'assurance-vie, du déploiement des PEA-PME, des placements des caisses de retraites ou du cadre réglementaire de l'assurance. L'ensemble de ces mesures, qui traduisent un effort de l'Etat en faveur de l'investissement de 500 M€ en 2015 et de 2,5 Mds€ sur la période 2015-2017, ont été intégrées à la trajectoire des finances publiques. Ainsi, le plan d'investissement permettra d'accélérer la reprise de l'activité sans se traduire, en contrepartie, par un moindre redressement des finances publiques. A ce titre, le Gouvernement maintient son engagement d'un déficit public inférieur à 3 % de produit intérieur brut (PIB) en 2017.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78443

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2962

Réponse publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8470